



Katrin JADIN
Députée fédérale
Conseillère communale d'Eupen

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les chiffres interpellants de la violence conjugale : de nouvelles mesures en perspective, se réjouit Katrin JADIN

- Bruxelles, le 1^{er} mars 2016 -

La Députée fédérale Katrin JADIN (MR) a interrogé la semaine dernière en commission Justice le Ministre Koen GEENS (CD&V) sur le phénomène de la violence conjugale. Une réalité souvent tabou qui reste une problématique prégnante en Belgique.

Entre 2010 et 2014, ce ne sont pas moins de 18.328 condamnations qui ont été prononcées par les Cours et Tribunaux pour des faits de violence conjugale, selon les derniers chiffres révélés par le Ministre de la Justice Koen GEENS (CD&V) en réponse à une question de la Députée fédérale Katrin JADIN (MR). **« Ces statistiques ne reflètent cependant que la partie émergée de l'iceberg »** déplore Katrin JADIN. **« Que cela soit par honte, par peur de représailles ou par méconnaissance du système judiciaire, trop de victimes renoncent encore aujourd'hui à déposer plainte. C'est tout simplement inacceptable »**.

Katrin JADIN a néanmoins salué les nombreuses initiatives annoncées par le Ministre, qui permettront au Gouvernement de lutter plus efficacement contre cette problématique de la violence domestique. Entre autres, le développement des Family Justice Centers, offrant l'accès aux victimes à un éventail de services policiers judiciaires et d'assistance, sera encouragé et soutenu. L'arsenal législatif relatif aux mesures d'éloignement du domicile sera également évalué et le cas échéant adaptée afin de garantir son application optimale. **« Le Gouvernement réfléchit en outre à adapter la législation relative au secret professionnel, afin que l'ensemble des acteurs concernés puisse participer plus activement à la concertation en matière de violence conjugale et intrafamiliale »**, se réjouit la Députée.

C'est un ensemble d'initiatives jugé positif pour Katrin JADIN, qui promet de maintenir la plus grande attention sur les mesures qui s'emploieront à lutter contre toute forme de violences domestiques et conjugales.

POUR PLUS D'INFORMATIONS, OU POUR NOUS FAIRE PARVENIR VOS TMOIGNAGES, CONTACTEZ KATRIN JADIN :

Tél. : 0478/333.417 | e-mail : katrin@jadin.be